

Conditions d'utilisation MyPicture pour la carte de crédit Cumulus

En demandant l'établissement d'une carte de crédit Cumulus (ci-après «carte») avec un motif graphique individuel, vous acceptez expressément les présentes Conditions d'utilisation MyPicture pour la carte de crédit Cumulus (ci-après «Conditions d'utilisation MyPicture»).

1. Personnalisation de la carte

La possibilité de personnaliser la carte fait partie intégrante du processus d'intégration numérique. Les commandes et modifications ultérieures du graphisme de la carte pourront être effectuées par la suite directement dans l'app one, sous «Paramètres de la carte», moyennant un coût.

Vous pouvez personnaliser le recto de la carte avec une photo ou n'importe quelle image (ci-après «image»), conformément aux consignes ci-après. Il n'est pas possible de personnaliser le verso de la carte.

2. Exigences de contenu pour le choix de l'image

2.1 Exigences juridiques

L'image que vous utilisez (y compris les logos, signes ou autres éléments graphiques ou conceptuels qu'elle contient) doit respecter les conditions cadres légales, en particulier tous les droits de tiers, ainsi que les exigences de contenu mentionnées dans les présentes Conditions d'utilisation MyPicture. Vous vous engagez notamment à ce qui suit:

- Vous êtes autorisé(e) à utiliser l'image de la carte personnalisée et ne violez aucun droit d'auteur, de marque, de protection des données, de concurrence ou d'autres droits de tiers.
- En utilisant l'image, vous n'enfreignez pas les dispositions légales (p. ex. code pénal, etc.).
- Vous accordez à la Banque Migros SA (ainsi qu'aux tiers auxquels elle fait appel) le droit illimité, non transférable, non exclusif, gratuit et irrévocable dans le monde entier d'utiliser à la fois l'image et les données que vous avez mises à disposition aux fins de l'établissement de votre carte personnalisée, ainsi que pour l'enregistrement, la modification et la réalisation nécessaires de copies de l'image.
- À l'exception de l'image utilisée pour la personnalisation de la carte, la Banque Migros SA conserve tous les droits de propriété et de protection sur l'outil de conception de la carte.
- Vous avez lu et compris les exigences de contenu du présent chapitre 2 et vous garanzissez à la Banque Migros SA de ne lui soumettre que des images qui répondent à ces exigences (voir en particulier le chapitre 2.2 ci-après).
- Vous vous engagez à ce que les fichiers d'image soumis électroniquement ne contiennent aucun virus informatique ou autre logiciel malveillant.

Si l'image viole les droits de tiers ou n'est pas, pour une autre raison, conforme aux Conditions d'utilisation MyPicture, vous indemnisez la Banque Migros SA pour tous frais et dépenses, créances de tiers et/ou pertes résultant de l'utilisation et de la reproduction de l'image sur votre carte personnalisée et/ou en relation avec l'enregistrement, la modification, la copie ou l'utilisation de l'image.

La responsabilité de la Banque Migros SA en lien avec les possibilités de personnalisation des cartes se limite, à votre égard, au remboursement des frais éventuellement dus à la Banque Migros SA. La Banque Migros SA n'est pas responsable des pertes, dommages, créances ou frais de quelque nature que ce soit liés à l'image de votre carte personnalisée.

2.2 Exigence de contenu concernant l'image

L'image (y compris les logos, signes ou autres éléments graphiques ou conceptuels qu'elle contient) ne doit comporter aucun contenu inapproprié ou contraire à la loi ou aux bonnes mœurs, en particulier aucun des motifs ou contenus énumérés ci-dessous, dont la liste n'est pas exhaustive:

- Motifs sexuels (y compris photos de nu et motifs obscènes) ou motifs représentant des scènes violentes
- Motifs politiques
- Motifs racistes/discriminatoires
- Motifs choquants sur le plan religieux
- Publicité sous quelque forme que ce soit
- Références à des événements sponsorisés par des organisations internationales de cartes
- Code NIP ou numéros de compte, numéros de téléphone, adresses, adresses de sites web, codes QR
- Motifs protégés par le droit d'auteur¹
- Marques / signes distinctifs protégés, y compris abréviations, logos, acronymes et / ou symboles²
- Personnalités / musiciens et musiciennes / sportifs et sportives / artistes / personnes de la vie publique, etc. connus³
- Déclarations d'affiliation à des groupes considérés comme «socialement inacceptables», y compris milieux, noms ou symboles
- Motifs de quelque nature que ce soit pouvant prêter à confusion lors de l'acceptation de la carte par les commerçants
- Motifs de quelque nature que ce soit pouvant conduire à des fraudes par carte
- Texte, s'il n'est pas seulement secondaire
- Armoiries, emblèmes et billets de banque de quelque nature que ce soit
- Motifs représentant de l'alcool, du tabac, des drogues, des produits pharmaceutiques, du jeu de hasard ou des armes de quelque nature que ce soit
- Tous éléments graphiques susceptibles de donner une mauvaise image de la Banque Migros SA, de la Fédération des coopératives Migros (FCM), de ses coopératives régionales et filiales (appelées collectivement «entreprises Migros») ou de susciter envers elles de l'hostilité

La Banque Migros SA se réserve le droit, à tout moment, de modifier, d'adapter ces exigences, d'y déroger ou d'indiquer d'autres motifs interdits.

3. Exigences techniques

Afin de garantir une qualité d'impression adéquate de l'image sur les cartes personnalisées, les exigences techniques suivantes doivent être respectées:

Image

- Taille minimale: 800 x 600 pixels
- Taille maximale du fichier: 10 Mo
- Formats de fichier: JPEG (.jpg), PNG ou GIF, HEIC, HEIF

La Banque Migros SA décline toute responsabilité quant à la qualité de l'image que vous avez téléchargée et n'est pas tenue de la vérifier, de l'améliorer ou de corriger la position de l'image.

4. Droit de refuser/supprimer des images

La Banque Migros SA se réserve le droit, sans indication de motif, de ne pas accepter ou de ne pas utiliser les images remises qui ne respectent pas les présentes exigences de contenu ou techniques relatives à l'utilisation des images, de refuser l'établissement d'une carte personnalisée et de supprimer l'image remise. En outre, la Banque Migros SA se réserve à tout moment le droit d'interdire l'utilisation de la carte personnalisée, y compris a posteriori, et d'en réclamer la restitution si l'image s'avère par la suite illégale ou contraire aux bonnes mœurs, ou en cas de violation des exigences des présentes Conditions d'utilisation MyPicture relativement aux contenus.

La Banque Migros SA n'est pas tenue de vérifier la légalité et la conformité de l'image que vous avez mise à disposition avec les présentes Conditions d'utilisation MyPicture avant la production de la carte. La Banque Migros SA se réserve le droit de procéder à des contrôles concernant l'image utilisée même après l'établissement de la carte.

En cas de refus ou de suppression de la carte personnalisée, la Banque Migros SA vous enverra gratuitement une carte au design standard si une nouvelle image conforme aux prescriptions des présentes Conditions d'utilisation MyPicture n'est pas téléchargée dans un délai de 48 heures.

5. Prix des cartes personnalisées

L'établissement d'une carte personnalisée est en principe payant. Les frais peuvent être consultés à tout moment dans l'**Aperçu des prestations et des prix de la carte de crédit Cumulus**. En cas de refus conformément au chapitre 4 ci-dessus, aucuns frais ne vous seront facturés pour l'établissement de la carte au design standard.

6. Dispositions complémentaires

La Banque Migros SA a le droit d'adapter à tout moment les Conditions d'utilisation MyPicture. Les modifications sont communiquées électroniquement (p. ex. par e-mail ou via l'app one, etc.), sur le site web à l'adresse cumulus.banquemigros.ch/documents ou par tout autre moyen approprié. La version la plus récente des Conditions d'utilisation MyPicture est disponible sur le site web à l'adresse cumulus.banquemigros.ch/documents. Les nouvelles Conditions d'utilisation MyPicture sont réputées approuvées si une carte est utilisée après l'entrée en vigueur des modifications.

Si, à la suite d'une telle modification, l'image de la carte personnalisée ne répond plus aux présentes Conditions d'utilisation MyPicture ou si vous contestez une modification des Conditions d'utilisation, la Banque Migros SA se réserve le droit d'interdire avec effet immédiat l'utilisation ultérieure de cette carte personnalisée et de la remplacer gratuitement par une carte au design standard.

La relation contractuelle selon les présentes Conditions d'utilisation MyPicture est régie par le droit suisse. Pour les titulaires de carte dont le domicile est en Suisse, le for ainsi que le lieu d'exécution et de poursuite sont déterminés en fonction des prescriptions légales. Pour les titulaires de carte dont le domicile est à l'étranger, le for exclusif ainsi que le lieu d'exécution et de poursuite se situent dans la localité où se trouve notre succursale gérant la relation d'affaires (s'il existe uniquement une relation de carte de crédit Cumulus, la relation d'affaires au sens susmentionné relève du siège de la Banque Migros SA, Zurich).

Par ailleurs, les **Conditions d'utilisation de la carte de crédit Cumulus**, les **Dispositions de la Banque Migros relatives à l'utilisation de one** et les **Informations concernant la protection des données pour la carte de crédit Cumulus de la Banque Migros** s'appliquent en sus.

Version 04/2025

¹ Les restrictions ci-dessus ne s'appliquent pas à l'utilisation d'images, de matériel protégé par le droit d'auteur, de marques de produits / services, y compris les abréviations, acronymes et / ou symboles de quelque nature que ce soit, marques commerciales, personnalités ou noms, dans la mesure où ils sont légalement en votre possession ou si vous disposez d'une licence valable pour les utiliser sur votre carte.